

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

MAIRIE
DE
PEYRABOUT
23000

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

le

09 NOV. 2006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2006

L'an deux mil six, le trente et un octobre 2006, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. BRIGNOLI Jean-Paul, Maire.

Date de convocation : 24 octobre 2006

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 06

Nombre de votants : 06

PRESENTS : M. BRIGNOLI Jean-Paul, CATTEAU Danièle, M. DARFEUILLE André, M. SUCHAUD Roland, M. BORD Daniel, Mme BREDIER Agnès, M. GUYONNET Franck.

ABSENTS : Mme BONICHON Marie Laure,

EXCUSES : M. DUPIN Thierry, M. LACROUX David,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GUYONNET Franck,

ARRIVÉE
CPDP

01 DEC. 2006

N°

N°28/2006

MOTION
DESSERTE FERROVIAIRE DU LIMOUSIN
Adoptée à l'unanimité

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Pour extrait certifié conforme au registre
A Peyrabout, le 07 novembre 2006

Le Maire,



Jean-Paul BRIGNOLI